



Tél.: (819) 296-3795

Fax: (819) 296-3542

Courriel: hoteldeville@municipalite.yamachiche.qc.ca

Site internet: www.municipalite.yamachiche.qc.ca

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

366, RUE SAINTE-ANNE, YAMACHICHE, M.R.C. MASKINONGÉ GOX 3L0

Aux membres du conseil

Michel Isabelle, maire, Dominic Germain, Marc André Blanchard,
André Desaulniers, Gaétan Beauclair, Jean-Marie Lamy, conseillers

19h55 ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 371

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, lors d'une séance tenue le 11 juillet 2011, le Conseil de la Municipalité a adopté le projet de *Règlement numéro 371 modifiant le Règlement numéro 307 relatif au plan d'urbanisme de la Municipalité d'Yamachiche*. Ce projet de règlement a pour objet d'agrandir l'aire d'affectation AGR-4 (utilités publiques) localisée au Sud-est de la Route 138 à même une partie des aires d'affectation AGR-1 et RÉC-3 et de confirmer que des infrastructures d'utilités publiques doivent être autorisées à l'intérieur des aires d'affectation AGR-4 (utilités publiques).

Projet de règlement numéro 372

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, Lors d'une séance tenue le 11 juillet 2011, le Conseil de la Municipalité a adopté le projet de *Règlement numéro 372 modifiant le Règlement de zonage numéro 309 de la Municipalité d'Yamachiche*. Ce projet de règlement a pour objet de modifier le *Règlement de zonage* afin d'agrandir la zone 125 (où est autorisé l'usage G-6 «*Station d'épuration des eaux usées*») à même une partie des zones 124 et 128

Dérogation mineure

Résidence du 660, chemin des Caron à Yamachiche.

NATURE DE LA DEMANDE

La demande consiste à réduire la marge de recul latérale pour un bâtiment accessoire résidentiel à 0.74 mètre au lieu de 1.5 mètre prévu au règlement.

EFFET DE LA DEMANDE

Le bâtiment accessoire résidentiel empièterait de 0.76 mètre dans la marge de recul arrière.

AVIS DE CONVOCATION

**Lundi 1^{er} août 2011
À l'hôtel de ville
Séance ordinaire du conseil municipal
20h00**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1.- Adoption de l'ordre du jour**
- 2.- Approbation des procès-verbaux**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 4 juillet 2011
 - 2.2 Adoption du procès-verbal séance extraordinaire du 11 juillet 2011
- 3.- Correspondance**
 - 3.1 Dépôt correspondance générale
- 4.- Période de questions des contribuables**
- 5.- Résolution relatives aux travaux publics et urbanisme**
 - 5.1 Régie Aqueduc De Grand Pré
 - 5.2 Adoption Règlement 371 : Modification au règlement # 307 relatif au plan d'urbanisme
 - 5.3 Adoption Règlement 372 : Modification au règlement de zonage numéro 309
 - 5.4 Demande d'autorisation à la CPTAQ : concernant l'agrandissement du traitement des eaux usées
 - 5.5 Procéder à l'achat des propriétés requises et, à défaut d'entente, pour autoriser des procédures en expropriation par Me André Lemay.
 - 5.6 Dépôt rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 17 juillet 2011

5.7 Dérogation mineure 660 Chemin des Carons

6.- Résolutions relatives aux loisirs

7.- Résolution relative à l'incendie et sécurité publique

8.- Résolutions relatives à l'administration

8.1 Chèques fournisseurs

8.2 Contrôle des dépenses # 328 : aucun

9. Dossiers déposés pour informations

9.1 Rencontres régionales

10. Tour de table des élus municipaux

11. Levée de l'assemblée

15 août	20h00	Séance ordinaire du conseil
6 septembre	20h00	Séance ordinaire du conseil
19 septembre	20h00	Séance ordinaire du conseil